

Par courriel

Montréal, le 9 mars 2009

Madame Julia Davies
Conseillère en aménagement
Direction de l'habitation, Développement du logement social et abordable
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Ville de Montréal

Objet : Projet de réaménagement des Places l'Acadie et Henri-Bourassa

Madame,

Au terme des séances publiques et dans le cadre de sa démarche d'analyse, la commission souhaite obtenir les informations suivantes :

QA13 Pourriez-vous faire parvenir une lettre type de garantie de retour ?

QA14 Nous demandons une clarification en ce qui concerne votre réponse à la question QP12 du 17 février 2009 (doc. 7.2.2). Il est écrit : « Les frais de climatisation seront à la charge des locataires **ayant choisi de louer une unité de logement avec appareil de climatisation et d'en faire usage** ».

En ce qui concerne l'édifice B de logement social et communautaire qui longe l'autoroute :

- **QA14a)** Est-ce que le locataire d'un logement qui fait face à l'autoroute a le choix d'installer ou de ne pas installer de climatiseur?
- **QA14b)** Est-ce possible que certains logements ne soient pas munis de climatiseurs ?

QA15 Pour les ménages qui habiteront les logements sociaux et communautaires des PAHB et qui seront éligibles au programme *Supplément au loyer* :

- **QA15a)** Qui paiera les frais d'usage du climatiseur ?
Plus spécifiquement, les frais d'usage reliés à la climatisation seront-ils assumés par le locataire en plus du 25 % de ses revenus qu'il paiera pour le loyer, **ou** est-ce que le locataire ne paiera que 25 % de ses revenus, les frais de climatisation étant ajoutés au montant que la SHQ paiera au propriétaire ?
- **QA15b)** Qu'en est-il des frais de chauffage ? Seront-ils assumés par le locataire en plus du 25 % de ses revenus qu'il paiera pour le loyer ?
- **QA15c)** Qu'en est-il des frais de stationnement intérieur ? Seront-ils assumés par le locataire en plus du 25 % de ses revenus qu'il paiera pour le loyer ?

Merci d'avance pour votre collaboration,

Stéphanie Espach,
Secrétaire de la commission